

Nous avons défini la foi une adhésion ferme, décisive et irrévocable de l'esprit à la vérité révélée, telle qu'elle nous est proposée par une autorité vivante. C'est ce qu'était la foi, au temps des Apôtres. Or, elle ne saurait être autre chose, de nos jours, et demeurer en même temps la foi.

La foi, ce n'est pas quelque chose de fantastique, de chimérique, d'imaginaire ; ce n'est pas le courant de l'opinion : non. Pour qu'il y ait véritablement foi, il faut croire fermement, sans hésiter, sans vaciller, les vérités révélées, d'après une autorité vivante.

Personne n'ignore que nous pouvons être aussi certains d'un fait, d'après une autorité vivante, que si nous nous en assurons par nos recherches personnelles. Tel ou tel de nos voisins est aussi sûr qu'il y a une ville qui s'appelle Londres que s'il avait eu l'avantage de visiter cette grande métropole du monde. Nous acceptons aussi volontiers et avec autant de confiance les démonstrations des astronomes et des mathématiciens célèbres qui nous ont précédés dans leurs observations ou études, que si ces démonstrations procédaient de nous-mêmes. Voilà donc les deux moyens légitimes, réguliers pour vérifier l'exactitude des faits—l'examen personnel et l'autorité des personnes.

Rien n'est plus faux que de supposer que nous croyons sans motifs suffisants et raisonnables. Il ne suffit pas que nos sentiments et nos inclinations nous dirigent, nous entraînent vers la doctrine enseignée : assurément non.

Bien que ces motifs ou ces considérations puissent accompagner nos croyances ou s'attacher à notre foi, cependant, loin de les établir ou de les constituer, ils n'y sont pas même nécessaires en aucune manière. Il faut l'action de l'intelligence humaine pour constater que Dieu a parlé ; puis, sans que nous prétendions comprendre toutes les vérités qui nous sont révélées divinement, notre volonté doit agir sur notre esprit et l'obliger d'accepter la vérité, parce que Dieu l'a fait connaître.

Ces réflexions nous amènent d'elles-mêmes à déclarer un fait non encore suffisamment reconnu, c'est que la foi est un acte moral aussi bien qu'un acte de l'intelligence. Il n'est pas nécessaire d'avoir

une l
croien
cepte
différ
tivism
démo
qui de
sidère
faveu
pour l
comm
A
venon
foi et
journa
Dieu n
Ces m
à l'obl
naître
rement
grâce d
saisiss
une foi
je croi
et cette
bien plu
du mor
aux jou
qu'est-e
Dieu qu
lonté de
action.
qui renc
cette foi
la civilis